



IMPACT

Le bulletin de
l'Association de TED
du Canada / EFILE
Association of
Canada

Juillet 2015

No. 63

Le directeur exécutif rencontre la direction de l'ARC

Le 10 Juin 2015, Steve Watson, directeur exécutif de l'EAC/ATC, a assisté à la réunion de planification stratégique du conseil de direction de l'ARC à Ottawa (Ont.).

Le conseil de direction de l'ARC était présent au complet, y compris le président du conseil Rick Thorpe, le commissaire du revenu et premier dirigeant de l'ARC Andrew Treusch, ainsi que de nombreux commissaires adjoints.

L'EAC/ATC a été invitée à présenter ses réflexions sur ce sur quoi l'ARC devrait se concentrer afin d'améliorer ses services. Notre participation à cette réunion a été importante à de nombreux niveaux. Tout d'abord, l'invitation elle-même illustre la qualité des relations entre l'ARC et l'EAC/ATC.

La direction de l'ARC nous a invités à participer à la réunion et présenter nos réflexions car ils sont conscients de l'étendue des connaissances sur l'industrie que nous apportons. L'ARC n'invite normalement jamais de personnes extérieures à la réunion de planification stratégique de son conseil de direction; notre participation était une première !

En deuxième lieu, le message de l'EAC/ATC a été délivré directement au plus haut niveau de la direction de

l'ARC, sans être filtré par des bureaucrates.

Parmi les sujets discutés, la réduction de la paperasserie pour les préparateurs TED : nous avons fait référence au document soumis en mai 2014 « *Commentaires de l'Association de TED du Canada sur le PIPDR* », en particulier l'utilisation du NIP unique de chaque préparateur TED pour le processus d'inscription.

Autre sujet, la nécessité de dégager davantage de ressources pour améliorer encore plus le système de livraison électronique : malgré de grands progrès ces 5 dernières années, il reste encore à faire pour avoir un système de livraison électronique rapide et fiable. Pour que le système soit un vrai système de livraison en ligne, il faut encore résoudre quelques problèmes.

Tout d'abord, l'ARC devrait faciliter et autoriser l'utilisation de signatures digitales/électroniques.

Aussi, tous les feuillets devraient être disponibles en ligne (y compris, T3, T5, T2202A, etc.) Le sujet des « feuillets tardifs » a été discuté, et de possibles solutions à cet important problème ont été proposées.

L'EAC/ATC a étudié la longueur de la saison de préparation des impôts, remarquant qu'elle a été nettement écourtée ces quinze dernières années. Les résultats de cette étude montrent que chaque année, de plus en plus de

déclarations sont préparées les 2 dernières semaines d'avril, une énorme « compression » de la saison de préparation des impôts.

Cette compression mène à des problèmes d'inobservation : des erreurs se produisent en conséquence, certaines parce que les contribuables envoient leurs déclarations sans avoir tous leurs feuillets, par peur de pénalités de retard à l'approche de la date limite de déclaration.

Il n'y a pas de solution facile au problème des feuillets tardifs : le gouvernement peut soit forcer la livraison de tous les feuillets fin février au plus tard, soit repousser la fin de la saison de préparation des impôts à la mi-mai. L'EAC/ATC a toujours soutenu la position que tous les feuillets devraient être délivrés fin février au plus tard.

Cependant, il y a ceux qui pensent que certains feuillets, tels les T3 ou T5, ne pourront jamais être délivrés plus tôt, compte tenu de la quantité de données à analyser.

Bien que nous comprenions les durées nécessaires aux fiduciaires pour communiquer ces données, elles reposent sur des processus mis en place il y a bien longtemps. Avec les technologies d'aujourd'hui, nous pensons que ces processus pourraient être améliorés. Quand on veut, on peut.

Une autre amélioration serait d'avoir accès à plus de données sur le portail « Représenter un client » (plus de 3 ans de données). Nous sommes heureux de rapporter que les choses sont en train de changer et qu'à partir de février 2016, dix ans de données seront disponibles sur le portail.

La question d'un format commun à tous les feuillets a également été discutée, en ce qu'il rendrait l'administration des impôts plus efficace.

Nous avons aussi suggéré de dégager des ressources pour moderniser le site internet de l'ARC. La fonctionnalité du système (la navigation d'une fenêtre à une autre, par exemple) et les temps de réponse pourraient être améliorés. Nous avons suggéré de créer un groupe de discussion avec des membres de l'industrie des préparateurs d'impôts pour développer un nouveau site. (Si l'ARC permet aux utilisateurs finaux de présenter leurs commentaires, elle pourra développer un bien meilleur système.)

L'EAC/ATC a aussi demandé d'étendre le système des bureaux d'aide de la TED pour permettre aux préparateurs en TED inscrits de poser leurs questions directement, en créant une ligne pour un accès prioritaire aux agents de niveau 2.

Enfin, nous avons continué de plaider pour une « approche inclusive » de l'ARC dans ses relations avec l'industrie. Nous avons affirmé de nouveau que l'ARC doit écouter toutes les parties prenantes lors de l'élaboration de nouvelles politiques d'administration fiscale.

La politique fiscale canadienne est gérée par un large éventail de personnes. Formuler une politique en ne suivant les commentaires que d'un ou de quelques groupes spécifiques ne peut conduire qu'à de piètres résultats.

AGA à Ottawa (Ont.)

Il est officiellement annoncé que la 22^{ème} assemblée générale annuelle de

l'EFILE Association of Canada/Association de TED du Canada aura lieu à 13h30 le jeudi 27 août 2015 à Ottawa (Ont.) à l'hôtel Delta, 101 rue Lyon.

L'inscription n'est pas obligatoire et la participation est gratuite. Des cadres supérieurs de l'ARC seront là pour répondre à vos questions après l'assemblée : une chance de partager vos points de vue et d'obtenir des réponses aux questions que vous vous posez.

Un tarif spécial (159\$ par nuit) est disponible à l'hôtel Delta pour les membres de l'EAC/ATC. Le nombre de chambres disponibles est limité et les chambres seront attribuées sur la base du premier arrivé, premier servi.

Pour réserver une chambre à l'hôtel Delta, appeler le 1-888-890-3222 et demander une chambre au sein du groupe « EFILE Association ».

En plus de l'activité régulière de l'assemblée, il y aura une élection des administrateurs, avec cinq postes à pourvoir.

Pour vous présenter ou nommer quelqu'un, merci de compléter le formulaire de nomination au bas de la page 4.

Les nominations doivent être reçues au bureau de l'EAC/ATC au plus tard le vendredi 31 juillet 2015 en fin de journée.

Nouveau format du bulletin IMPACT - Plus que numérique

Depuis 1993, l'EAC/ATC publiait un bulletin IMPACT et l'envoyait par courrier à ses membres trois fois par an.

Pour être plus « vert », nous avons décidé de ne plus imprimer ni envoyer par courrier le bulletin. À l'avenir, il sera envoyé par courriel à tous les membres sous forme d'une pièce jointe au format PDF.

Il continuera à être publié trois fois par an (janvier, juillet et novembre).

Il continuera aussi à être disponible dans la section « Ressources » de notre site Internet (www.efile.ca).

La section « Ressources » offre la dernière édition du bulletin IMPACT, ainsi que des éditions antérieures (remontant à plusieurs années).

Les membres peuvent également télécharger d'autres documents importants dans cette section, tels que les Commentaires de l'Association de TED du Canada sur le PIPDR soumis à l'ARC, un document sur la Loi canadienne anti-pourriel et les implications pour les préparateurs TED, et un guide FAQ sur le T1013.

Note : les membres doivent être connectés pour avoir accès à la section Ressources.

Dernières nouvelles sur le PIPDR

Le lancement du Programme d'inscription des préparateurs de déclarations de revenus prend plus de temps que prévu du fait de certaines complexités inhérentes, mais il est toujours d'actualité. L'ARC nous a indiqué qu'une version réduite du PIPDR serait lancée à l'automne 2016.

L'EAC/ATC continue de vous représenter sur plusieurs points :

(1) Le PIPDR ne doit pas rajouter de paperasserie. En particulier, ne devraient avoir à s'inscrire que ceux

qui sont ultimement responsables de la préparation de déclarations de revenus.

(2) L'ARC doit mieux définir ce qui constitue une erreur. Elle doit qualifier les « erreurs » de façon spécifique avant de ne pouvoir en trouver la cause. L'EAC/ATC défend qu'une erreur (résultant d'une interprétation) ne devrait pas être ainsi qualifiée par l'ARC unilatéralement.

(3) La surveillance des sanctions et recours devrait être gérée par un comité d'évaluation de pairs pour évaluer toute sanction, et devrait inclure un échantillon représentatif de préparateurs de l'industrie. L'EAC/ATC demande une participation à part entière dans ce comité, en tant qu'association professionnelle dirigée par ses membres.

(4) Le système d'inscription devrait s'appliquer à tout préparateur de façon

uniforme. L'EAC/ATC est contre une inscription différenciée pour plusieurs raisons :

* Tout d'abord, l'ARC n'a pas de données prouvant qu'un groupe de professionnels ait de meilleurs résultats qu'un autre.

* Deuxièmement, le public pourrait croire que tous les membres d'une association professionnelle sont des préparateurs actifs de déclarations de revenus, ce qui n'est pas du tout le cas.

* Finalement, il n'est pas d'intérêt public de différencier les préparateurs de déclarations de revenus. Cela pourrait être perçu comme un endossement implicite d'un groupe au détriment d'un autre (laissant sous-entendre que l'ARC préférerait certains préparateurs à d'autres).

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EAC/ATC

En tant que membre en règle, je tiens à nommer la personne suivante pour l'élection au conseil d'administration de l'*Association de TED du Canada/EFILE Association of Canada* :

Nom du candidat (en lettres moulées) : _____

Numéro de téléphone du candidat : _____
(pour pouvoir transmettre des informations)

Signature du membre : _____ Numéro de membre : _____

(Merci de faxer au 1-866-511-6879 avant le vendredi 31 Juillet 2015)